



ÉLEVAGE FAMILIAL
Terre-neuve marron & Berger allemand P.L.

Numéro d'éleveur / producteur : 191772 - Numéro d'affixe : 81141 - Siren : 818791246

M. Jocelyn & Anne Leclercq-Vigerie

Lieu dit Cognac - 19500 Noailhac

TÉL. port. **06 87 64 07 30** - **06 42 87 61 11** - fixe **05 55 25 31 23**

E-mail : **danslesyeuxdetam@free.fr** - Site : **danslesyeuxdetam.chiens-de-france.com**

FORMULAIRE DE RÉSERVATION CHIOT

Je soussigne (e) : Mme Melle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville et code postal :

Téléphones :

E-mail :

par la présente attestation, confirme ma réservation sur la portée de :

FANNY des Forêts d'Urfé  *Mermaid's Pride FALLING STAR dit JOY*

pour 1 chiot : Mâle Femelle LOF (inscrit au Livre des Origines Françaises)

Race: TERRE NEUVE Couleur: MARRON Signes particuliers:

Nom de chiot (en O) :

Né(e) ou à naître le : 15 AVRIL 2018 (à confirmer) et disponible (min. 8 semaines) le : 15 JUIN 2018 (à confirmer)

au Prix de : 1650 Euros (le chiot sera pucé, primo-vacciné et vermifugé)

A ma réservation (avant naissance), je joins 2 exemplaires de l'attestation signés, datés et accompagnés de 300 Euros par chèque.

A ma réservation (après naissance), je joins 2 exemplaires de l'attestation signés, datés et accompagnés de 500 Euros par chèque.

La somme acquise par l'éleveur sera encaissée aux 15 jours de vie du chiot.

Un exemplaire signé par l'éleveur me sera renvoyé dès réception. Ces arrhes seront acquises au vendeur en cas de désistement par l'acheteur.

Si le chiot ne pouvait être livré pour quelles que raisons que ce soient, les arrhes seront transférées sur l'achat d'un autre chiot, d'un chiot sur la portée suivante ou voire remboursées.

Je dispose d'un délai d'une semaine à partir de la date à laquelle sera disponible le chiot (voir ci-dessus) pour venir le chercher (sauf accord préalable du vendeur). Passé ce délai, la vente sera considérée comme annulée et les sommes versées non restituées.

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente des chiots de l'élevage Dans les Yeux de Tam et j'ai pris note que le règlement pouvait intervenir en plusieurs fois, l'intégralité du montant du chiot devant être réglée dans tous les cas à son départ de l'élevage, sauf accord préalable.

à, le / /

L'acheteur :
(lu et approuvé)

le vendeur :
(lu et approuvé)